



PRÉSIDENTIELLE 2022

20 PROPOSITIONS POUR SAUVER LA SANTÉ

Fondé le 27 juillet 2020, Collectif Santé en danger est aujourd'hui une association loi 1901 qui compte 4 762 adhérents.

Le collectif Santé en danger, qui possède une antenne représentative par région, défend la parole et les revendications de l'ensemble des professionnels de santé, du public, comme du privé, dont les libéraux.

Le collectif Santé en danger dénonce les dysfonctionnements de notre système de santé actuel.

Le collectif Santé en danger revendique l'organisation d'un Ségur 2.

Le collectif Santé en danger écrit la Santé de demain.

Son groupe Facebook, qui accueille 214 878 membres, relaye d'innombrables témoignages.

L'approche des présidentielles est un contexte exceptionnel. Vous trouverez ci-dessous les 20 propositions de l'Association C Santé en danger, porte-parole du collectif Santé en danger. Ces 20 propositions font l'objet d'un autre document les détaillant.



SANTÉ EN DANGER
JE SOUTIENS LES SOIGNANTS

Contact : collectifsed@gmail.com



CARRIÈRES, MÉTIERS ET RÉMUNÉRATION

RÉMUNÉRATION

- 1 - 183 euros pour tous les oubliés des accords du Ségur de la santé.
- 2 - De nouvelles augmentations de salaire pour tous les professionnels de santé dans l'objectif d'une parfaite reconnaissance.
- 3 - Reconnaissance du travail de nuit.

MÉTIERS

- 4 - Ouvrir les formations à de futurs professionnels de santé.
- 5 - Développer la formation promotionnelle des professionnels de santé, du public, comme du privé.
- 6 - Stop à la précarisation des emplois (CDD à outrance, temps de travail non respectés, etc.). Respect des réglementations en vigueur quant aux compétences professionnelles. Lutte contre le glissement des tâches. Respect des horaires, pauses, vestiaires, récupération, astreintes...

ACCÈS AUX SOINS

- 7 - Augmenter les capacités d'embauche et donc des effectifs.
- 8 - Stopper immédiatement les fermetures de lits.
- 9 - Augmenter les capacités d'accueil des usagers dans les structures sanitaires et sociales.
- 10 - Ratio usagers-professionnels à définir et à respecter dans le cadre d'une prise en soin sécuritaire.
- 11 - Réelle politique de lutte contre les déserts médicaux et les difficultés d'accès aux soins dans les départements concernés.
- 12 - Adapter l'offre de soins aux crises systémiques telles que les pandémies.

INVESTISSEMENTS EN SANTÉ

- 13 - Financement innovant de notre système de santé, notamment de gestion de la dette.
- 14 - Nouveau plan de rénovation pour pallier l'insalubrité des établissements d'accueil et de soins.
- 15 - Priorisation budgétaire et organisationnelle dans les secteurs de publics à risques (sénior, enfance, handicap).

TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME DE SANTÉ ; SANTÉ DURABLE

- 16 - Favoriser et développer les réseaux de soins "en ville", ainsi que la coopération public-privé dans l'organisation de l'offre de soins à un niveau départementale.
- 17 - ARS : sièges pour les soignants au comité directeur de chaque ARS. Organisation institutionnelle bicéphale (administrative et médicale).
- 18 - Politique d'Éco-soins dans tous les établissements : gestion des déchets, gestion du parcours de soins et des transports, usage de produits éco-responsables etc.), accompagnée de formations de soignants éco-responsables.
- 19 - Généralisation du dossier de soins des patients universels.
- 20 - Politique de prévention et d'éducation : dès le plus jeune âge, en milieu scolaire.